

Dep. Chy

Légation de Suisse

en

Bucarest, le 18 avril 1945.

Roumanie

IV-A-2 1126

Rapport politique No 13

Confidentiel

R. 1. 5. 45

En circulation
h. h.1. 5.
Roumanie
9. 5. 45 / h. h.Russes et Français en Roumanie. -Xénophobie soviétique; ses objectifs et sa raison d'être.

Monsieur le Conseiller fédéral,

La France et la Roumanie n'ont jamais été en guerre. Immédiatement après le 23 août, un des premiers soins du nouveau cabinet roumain fut de rappeler M. Hiott, accrédité à Vichy, et de déclarer qu'il reconnaissait le gouvernement du général de Gaulle. Ce dernier désigna comme son représentant politique en Roumanie M. Roger Sarret, jusqu'alors conseiller commercial de la légation, qui avait clandestinement apporté à la "France libre", dès la naissance du mouvement, un concours très actif. Le chargé d'affaires - car M. Paul Morand n'avait pas encore été remplacé - et ses principaux collaborateurs durent regagner Paris, où ils n'eurent d'ailleurs pas de peine à se blanchir.

M. Sarret, arrivé à Bucarest en 1916 en qualité d'officier de la mission Berthelot, connaît

./.

Monsieur le Conseiller fédéral M.E. Petitpierre,

Chef du Département politique fédéral,

B e r n e .

admirablement le pays. Sans être le moins du monde à la dévotion de Moscou, il réussit à nouer de bons rapports avec les occupants russes.

C'est de l'un d'eux qu'il apprit, voici un mois environ, l'arrivée prochaine du successeur que le Quai d'Orsay lui avait désigné en la personne de M. Jean-Paul Boncour, neveu de l'ancien président du conseil. Il ne possédait à ce sujet que des informations assez vagues, de source privée, non officiellement confirmées.

On l'avisa de Paris, il y a quelques jours, que M. Jean-Paul Boncour, accompagné d'une mission nombreuse, se trouvait à Istanbul et débarquerait sous peu à Constantza. Il se préparait à le recevoir lorsque les Russes de Bucarest lui firent connaître, en termes assez abrupts, qu'ils n'autorisaient ni le nouveau délégué français ni ses collaborateurs à pénétrer en Roumanie. M. Sarret objecta que la désignation de son successeur avait été approuvée par M. Bogomoloff, ambassadeur de l'U.R.S.S. en France, que les passeports de tous les membres de la mission étaient munis de visas russes, que les représentants de Moscou à Bucarest lui avaient parlé à lui-même de M. Jean-Paul Boncour sur un ton fort amical, etc.. Rien n'y fit : "En Roumanie, lui répondit-on, c'est l'armée rouge qui commande; or, elle a reçu de Moscou l'ordre de refouler la délégation française".

M. Sarret ne croit pas que cette rebuffade soit l'expression d'un ressentiment personnel contre l'intéressé qui, naguère encore, paraissait agréé. Il pense plutôt que les Russes ont pris ombrage de l'ampleur donnée par la France à la mission projetée. Il sait par une lettre personnelle de M. Bidault que

- 3 -

l'intention de son gouvernement était de se forger en Roumanie un instrument analogue à ceux dont disposent les Américains et les Britanniques et que ce projet ne déplaisait ni à Londres ni à Washington. On peut donc présumer que, Paris ayant parlé tout d'abord à Moscou d'une simple relève du personnel enlevé à la Légation de France en Roumanie, les dirigeants soviétiques s'émurent de voir que l'effectif de la mission augmentait à vue d'oeil et qu'elle comprenait plusieurs officiers supérieurs, plus ou moins camouflés en diplomates et au nombre desquels figurait l'amiral Aubeineau, qui joua un rôle en vue dans l'état-major des "forces françaises libres".

D'autre part, le cabinet de Bucarest, apprenant que la France désirait renforcer sa représentation en Roumanie, exprima le désir d'en user de même à Paris, ce qui lui fut accordé.

Tout cela paraît avoir fortement contrarié les Russes. Cet ensemble de circonstances explique dans une certaine mesure leur revirement à l'égard de la mission Jean-Paul Boncour, mais n'excuse pas la brutalité des méthodes, qui a vivement froissé les milieux alliés de la capitale roumaine.

Moscou semble décidé à maintenir son veto. On en trouve un indice dans le fait suivant :

Au cours de la nuit du 15 au 16 avril, un navire britannique abordait à Constantza et y débarquait environ 200 passagers appartenant au gouvernement et à l'administration de la république tchécoslovaque, ainsi que sept wagons de pièces d'archives. Un train spécial emporta ces voyageurs vers leur destination. Ils ne furent pas autorisés à communiquer

avec la mission officieuse et la colonie de leur pays. A bord du navire, se trouvaient aussi les bagages de M. Jean-Paul Boncour et deux malles destinées à la femme, déjà installée à Bucarest, d'un membre de la mission britannique en Roumanie. Malgré l'intervention d'un colonel anglais envoyé spécialement à cet effet, les Russes refusèrent d'autoriser le déchargement des colis en question. Le navire, qui avait à bord des prisonniers de guerre russes libérés sur le front d'occident, repartit aussitôt pour Odesa, d'où il doit ramener des prisonniers alliés. Au retour, il ne fera pas escale à Constantza. On se demande avec curiosité si les robes de l'Anglaise et les pyjamas du Français resteront en U.R.S.S. ou reviendront à Istanbul, où leurs propriétaires gardent l'espoir de les récupérer.

La conclusion à tirer de ces divers incidents me paraît être la suivante :

Les Soviétiques tolèrent la présence en Roumanie des diplomates neutres qui s'y trouvaient au moment où ils occupèrent le pays, ainsi que celle des missions alliées qui s'y établirent à peu près en même temps qu'eux, mais ils s'opposent à toute arrivée d'éléments nouveaux. Sauf exceptions (le cas Ritter et consorts en est une sur laquelle je me réserve de revenir), ils facilitent et parfois même favorisent, quand ils ne l'exigent pas, le départ de certains diplomates. Cela s'est produit récemment pour la légation de Finlande, dont tout le personnel a dû partir soudain pour Helsinki, rappelé par le gouvernement finlandais, mais, selon toute apparence, à la requête de Moscou. Le ministre d'Espagne, que

- 5 -

Madrid a laissé libre de décider s'il devait rester ou s'en aller, serait déjà parti si sa femme n'était tombée gravement malade. Il a l'intention d'emmener tout son monde et il a prié notre collègue suédois de prendre en main les intérêts espagnols. La commission russe de contrôle lui accorde son visa de départ, mais on peut tenir pour certain qu'elle ne consentirait ni à le laisser revenir ni à recevoir un successeur éventuel. Situation analogue pour le chargé d'affaires du Portugal et pour votre serviteur.

Depuis l'arrivée de l'armée rouge en Roumanie, deux légations ont changé de chef. Chez les Turcs, la chose s'est faite avant que le visa russe ne fût obligatoire. Chez les Bulgares, M. Ivan Popoff (qui avait été ministre des affaires étrangères du roi Boris) se suicida (comme l'avait fait un peu plus tôt le ministre d'Allemagne) et fut remplacé par un russophile bon teint.

De nombreux journalistes alliés étaient arrivés à Bucarest après le 23 août. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'un Américain et deux Anglais. Tous les autres sont partis et, semble-t-il, pas toujours de leur plein gré. Ceux qui ont demandé à revenir n'y sont point parvenus. Il en a été de même de notre compatriote Hubert Pictet, envoyé spécial du "Journal de Genève".

Un agent officieux du gouvernement néerlandais a réussi à se faufiler en Roumanie avant l'institution du visa russe, mais les agents de Moscou s'arrangent pour lui interdire toute activité efficace. Ils en usent à peu près de même avec le représentant du gouvernement yougoslave, bien qu'il s'agisse d'un personnage qui devrait leur être personnellement sympathique puisqu'il se donne pour l'oncle du maréchal Tito.

- 6 -

La tendance est donc très nette : d'une part, isoler la Roumanie, réduire au minimum ses rapports avec l'étranger; d'autre part, empêcher les nouvelles de filtrer, faire en sorte que le monde extérieur ignore ce qui se passe ici. Bien entendu, la fermeture n'est pas hermétique. C'est ainsi que de nombreux prisonniers et déportés de divers pays - et, en particulier, des Français - ont été rapatriés après avoir séjourné assez longtemps dans le pays : on ne voit pas comment les Russes pourraient s'y prendre pour fermer la bouche à tous ces témoins quand ils seront rentrés chez eux.

Tout cela changera probablement dès que les Anglo-Américains n'auront plus besoin du concours militaire de l'armée rouge et pourront parler net. Ce moment est peut-être assez proche. En attendant, l'U.R.S.S. fait tout ce qu'elle peut pour créer un état de fait qui lui permette de présenter ses propres revendications comme étant celles du peuple roumain enfin délivré du "fascisme".

Pour nous, la conclusion à tirer de cet état de choses est que, sauf s'il se produit un renversement des rapports de force entre les trois puissances signataires de l'armistice du 12 septembre 1944, le Conseil Fédéral ne pourra pas envoyer à Bucarest un nouveau ministre pour remplacer celui qu'il a autorisé à regagner la Suisse.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'hommage de mon respect.

P. Dewar